

Conditions Générales de Vente

Objet

Ces conditions générales de vente (ci-après dénommées CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations entre d'une part :

- Bô et Compagnie (Fabienne FERRAND, EI), ci-après dénommé « Bô et Compagnie », immatriculé sous le numéro SIRET 83865357400023, et d'autre part,

- toute personne physique ou morale souhaitant effectuer un achat d'un produit de Bô et Compagnie par internet, dénommée ci-après le « Client ».

Le Client reconnaît d'une part, avoir pris connaissance des CGV au moment de la passation de sa Commande et d'autre part, les accepter pleinement. Ainsi, le fait pour le Client de valider la Commande vaut acceptation pleine et entière des CGV.

Bô et Compagnie se réserve à tout moment le droit de modifier ces conditions générales de vente. Les conditions applicables sont celles en vigueur lors de la date de passation de la commande par le client.

La mention « site internet » désigne le site www.boetcompagnie.com

Caractéristiques des biens et des services proposés

Les meubles et objets de décoration proposés sont anciens, ils comportent pour la plupart des traces d'usure, des trous, des griffures, des rayures, et ce, malgré une rénovation soignée. C'est ce qui fait le charme de toutes ces pièces d'occasion et qui témoigne de leur passé.

Le plus grand soin est apporté à leur rénovation. Les photographies postées sur les réseaux sociaux et communiquées via internet ainsi que les descriptions, sont le plus précises possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit acheté. Il est rappelé que les photographies n'ont pas de valeur contractuelle. La possibilité est donc offerte au Client de venir voir les produits sur place à l'atelier (Marsillargues, 34590), sur rendez-vous (boetcompagnie@gmail.com)

Ces produits, meubles ou objets de décoration dits « vintage », peuvent dater de plusieurs dizaines d'années ; ils ne répondent dès lors plus systématiquement aux normes de sécurité française en vigueur au jour de la Commande. En conséquence, le risque d'une utilisation autre que décorative ne pourra être supporté par Bô et Compagnie et la responsabilité de Bô et Compagnie ne pourra pas être engagée en cas de dommage résultant d'une utilisation non conforme à un usage décoratif.

Bô et Compagnie n'étant pas le fabricant des produits mis en vente, au sens de la loi n° 98-389 du 19 mai 1998 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux, seule la responsabilité du producteur de ce dernier pourra être recherché par le client en cas de dommages causés à une personne ou à un bien par un défaut du produit.

Tarifs

Tous les prix sont exprimés en euros. Les prix pratiqués par Bô et Compagnie sont HT (TVA non applicable, art 293 B du code général des impôts) sauf les frais de livraison qui sont donnés TTC. Bô et Compagnie se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant entendu que le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera seul applicable au client.

Modalités de paiement

Le prix des produits est payable au comptant le jour de la commande effective. Il est payable exclusivement en euros. Le règlement des achats s'effectue via l'un de moyens suivant :

- par carte bancaire pour les commandes passées via le site internet
- en espèces, dans le cas de retrait de la marchandise à l'atelier uniquement.
- par virement bancaire: IBAN : FR68 3000 2012 3700 0000 4175 E69 / BIC : CRLYFRPP
- par PAYPAL : envoyer le règlement sur le compte boetcompagnie@gmail.com en choisissant un « virement entre proches ».

En fonction du mode de livraison choisi pour la commande, les frais de livraison sont à régler auprès de Bo et Compagnie avec la commande ou bien directement en espèces auprès du livreur le jour de la livraison.

Commande

Le client qui souhaite acheter un produit à Bô et Compagnie, doit suivre le processus de commande du site internet ou adresser un mail de commande à l'adresse boetcompagnie@gmail.com. En cas de commande simultanée d'un produit, la commande passée sur le site internet est prioritaire. Pour toute commande adressée par mail, Bô et compagnie adresse une confirmation de commande en retour après vérification du stock disponible. L'ensemble des données et la confirmation fournies par mail vaudront preuve de la transaction et signature ainsi que de l'acceptation des descriptions et des prix des produits achetés.

La passation de la Commande confirme la lecture et l'acceptation des présentes CGV. La vente ne sera conclue qu'à compter du paiement de la commande. Dans l'attente du paiement, les articles commandés seront réservés 7 jours calendaires à compter de la date de la commande. Passé ce délai et à défaut de paiement, Bô et Compagnie se réserve le droit d'annuler la commande du client et de remettre les articles en vente.

Bô et Compagnie se réserve le droit de refuser toute Commande d'un Client. Bô et compagnie se réserve le droit d'annuler toute commande passée sur le site internet pour laquelle le client n'a pas vérifié qu'une solution de livraison est proposée et possible pour son adresse.

A la commande, Bô et Compagnie adressera une facture au client à sa demande.

Bô et Compagnie s'engage à honorer les commandes reçues dans la limite de disponibilité de ses stocks. En cas d'indisponibilité du produit commandé, Bô et compagnie informera l'Acheteur au plus tôt. L'Acheteur sera remboursé sans délai et au plus tard dans les trente jours du paiement des sommes qu'il a versées.

En cas d'éventuelles erreurs de saisie du Client et des conséquences en termes de retard ou d'erreur de livraison, Bô et Compagnie ne saurait être tenu responsable. Les frais engagés le cas échéant pour la réexpédition seront à la charge du client.

Dans le cas particulier des commandes sur mesure, le client réserve un meuble brut (non rénové) par le processus de commande classique du site internet. Les finitions possibles et les tarifs sont décrits dans la fiche produit, sur le site. Une fois la commande passée, Bô et compagnie contacte le client pour connaître son choix de couleur et finition. Dans le cas du versement d'un acompte de 50 % du prix total, la commande est validée à partir de l'encaissement effectif de l'acompte. Le versement du solde est dû avant l'expédition du meuble commandé.

Bô et Compagnie se réserve la propriété des articles jusqu'au règlement complet de la commande, soit l'encaissement du prix de la commande par cette dernière.

Les prestations de rénovation de meubles appartenant aux clients font elles l'objet d'un devis à retourner par mail avec la notion 'bon pour commande ' accompagné du versement d'un acompte de 50% du montant du devis pour validation de la commande et planification des travaux. Le versement du solde est dû une fois la prestation terminée, avant la récupération du meuble par le client.

Expéditions et délais de livraison

Les commandes sont traitées dans les 48 H ouvrables suivant la réception du paiement. Le délai de traitement des commandes est à ajouter au délai de transport. Les délais moyens de transports sont affichés sur le site internet, Bô et compagnie informera le client par mail en cas de besoin ou de modification de ces délais.

Bô et Compagnie utilise 4 types de livraison en fonction du type d'objets ou meubles et de la destination. Le mode de livraison est défini avec le client au moment de la validation de la commande, les frais de livraison sont à la charge de l'acheteur, leur montant est convenu au moment de la commande :

- Retrait à l'atelier situé à Marsillargues (34590) sur rendez-vous (délai max de 15 jours à compter de l'encaissement du règlement). Le transfert des risques liés au transport a lieu à compter de l'enlèvement du produit à l'Atelier. Ce mode de retrait est gratuit.

- Livraison directe par Bô et Compagnie dans la région Montpellier/Nîmes. (Délai max de 10 jours à compter de l'encaissement du règlement). La livraison se fait au pied de l'immeuble. Les frais de livraison sont réglables à la commande.

- Les objets légers et non volumineux sont expédiés en Colissimo ou via Mondial Relay, le client pouvant choisir au moment de la commande entre une livraison à domicile ou en point relai. Bô et compagnie ne saura être tenu responsable de tout retard ou dommage relatif à la livraison faite par Mondial Relay ou la Poste. Les frais d'expédition sont réglables à la commande.

- Pour les meubles ou objets volumineux ou dont le poids est supérieur à 30 Kg, la livraison est assurée par un transporteur spécialisé. Bô et Compagnie se réserve le droit de choisir le transporteur. La livraison par transporteur privé se fait au pied de l'immeuble, Les frais de livraison sont directement réglés par le client auprès du transporteur, en espèces à la réception du produit. Le transporteur ne pouvant reprendre la marchandise livrée, il est donc important que le Client vérifie les dimensions des cages d'escaliers et portes d'accès avant toute commande. Bô et compagnie ne supportera en aucun cas les frais de retour liés à une livraison impossible. Il est préférable de signaler tout problème spécifique d'accès (digicode, numéro de bâtiment, difficulté de parking...) à destination du livreur au moment de la commande.

Le client est tenu de vérifier, en présence du livreur, l'état de l'emballage de la marchandise et son contenu. Si des réserves sont à émettre, elles devront être formulées par écrit au livreur. Une copie de ce document devra être adressée à Bô et Compagnie. Toute réclamation devra être notifiée en courrier recommandé AR à Bô et Compagnie, 488 chemin du mas de Saint Julien, 34590 Marsillargues, dans un délai de trois jours à compter de la livraison. Si aucune remarque n'a été formulée à ce moment-là, aucune réserve concernant la livraison ne sera acceptée par la suite.

Les délais de livraison sont toujours donnés à titre indicatif. Leur dépassement ne peut justifier l'annulation de votre commande sans accord préalable de Bô et Compagnie.

Le client dispose d'un délai de 30 jours ouvrés à compter de la date d'expédition de la commande pour signaler la non réception et demander la résolution de la vente et le remboursement des articles. Passé ce délai, aucune résolution de vente ne sera acceptée.

En fonction de la distance entre l'adresse de livraison et l'adresse de l'atelier, un devis plus avantageux pourra amener Bô et Compagnie à utiliser, avec l'accord du client, les services de livraison de Cocolis. Il appartient alors au client de créer lui-même une annonce sur le site Internet de Cocolis et de gérer lui-même la livraison ainsi que son règlement qui s'effectue directement sur le site internet cocolis.fr

Droit de rétractations et retours

Le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception de sa commande, conformément à l'article L 121-21 du Code de la Consommation. La décision de rétractation doit être effectuée par écrit par mail à l'adresse boetcompagnie@gmail.com. Le client doit alors retourner les biens à Bô et Compagnie au plus tard dans les 14 jours suivant l'envoi de sa décision de rétractation. Bô et compagnie procédera au remboursement du produit, par virement bancaire exclusivement, à l'exception des frais de retour, qui sont à la charge du Client, au plus tard dans un délai de 14 jours à compter de sa réception à l'Atelier.

Toutefois, aucun droit de rétractation ne sera accordé au Client qui a commandé un produit personnalisé à sa demande (commandes de rénovation sur mesure) ou un service pleinement exécuté, cela en vertu de l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation.

En cas de livraison d'un produit ne correspondant pas à la commande (défectueux ou non conforme), l'Acheteur doit formuler sa réclamation dans un délai de 48 heures à compter de la date de réception du colis. Les réclamations doivent être adressées par mail à boetcompagnie@gmail.com, avec les coordonnées de l'Acheteur – les références du produit – les motifs de la réclamation. Le retour des produits devra être fait dans un délai de sept jours ouvrés. À défaut, Bô et Compagnie ne procédera à aucun remboursement des produits ainsi commandés.

L'organisation du retour ainsi que les frais de retours sont à la charge du client, sauf dans le cas où le produit repris ou échangé ne correspond pas à la déclaration d'origine faite par Bô et Compagnie.

Pour être remboursés, les articles concernés doivent être retournés dans leur intégralité, sans trace d'utilisation ou de salissure, dans leur emballage d'origine pour assurer le bon transport du produit.

Informations nominatives

Les informations nominatives sont nécessaires à la gestion des commandes et aux relations commerciales. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978. Ce droit peut être exercé par un envoi de mail à boetcompagnie@gmail.com. Bô et compagnie s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations communiquées par le Client.

Propriété immatérielle

Bô et compagnie est la propriété de Fabienne Ferrand en sa totalité, ainsi que l'ensemble des droits y afférant. Toutes les données présentes sur le site internet restent la propriété exclusive de Bô et compagnie, conformément aux dispositions légales en vigueur (propriété intellectuelle et droit à l'image) il est interdit d'utiliser tout ou partie des éléments présents sur le site internet de Bô et compagnie sans autorisation préalable.

Règlement des litiges

Bô et Compagnie ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits commercialisés. La responsabilité de Bô et Compagnie sera, en tout état de cause, limitée au montant de la commande et ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des produits.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ses situations. En cas de litige, le client s'adressera à Bô et Compagnie pour obtenir une solution amiable.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de différend relatif à ces CGV, l'article L.133-4 du Code de la consommation prévoit « la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends ».

En cas de litige, en vertu de l'article L.141-5 du Code de la consommation « le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable. »